

## DES MAINTENANT, INTERVENIR SUR TOUS LES FRONTS ...

Dans un contexte de crise et de régression sociale en Europe, se développent des mobilisations d'« Indignés » (en Espagne, en Grèce, en Italie...) faisant écho aux révolutions arabes. En Grèce en particulier, la population refuse dans des manifestations massives la cure d'austérité que veulent lui imposer l'UE et le FMI pour satisfaire notamment les appétits des banques. Le Parlement européen propose de durcir les règles du pacte de stabilité. Les réductions programmatiques des déficits publics verraient leur rythme fixé. De plus, en imposant la règle dite « d'équilibre budgétaire », le Pacte pour l'euro graverait dans le marbre de la constitution de chaque pays l'austérité ; avec elle son lot de coups portés aux acquis sociaux, de mises en péril des solidarités et des services publics, de pressions salariales et de risques d'explosion du chômage, notamment celui de la jeunesse.

L'urgence est de renouer avec les solidarités, stopper les menées meurtrières en Lybie et en Syrie, de bâtir de nouvelles coopérations, d'organiser l'aide et le soutien des populations.

## LES SOLIDARITES MISES EN PIECE ...

En France, si le président de la République, soucieux de relever sa cote de popularité, annonce le gel des suppressions de classe dans l'enseignement primaire, il n'entend pas renoncer aux suppressions d'emplois dans la fonction publique dictées par la RGPP, en particulier dans l'éducation (suppression en 2012 de 30 400 postes dont 14 000 dans l'Education). Les incidents de la session 2011 du baccalauréat sont utilisés pour discréditer cet examen au détriment d'une génération d'étudiants. Le manque de correcteurs (notamment en philosophie) est directement lié aux suppressions de postes. Le rapport parlementaire sur la bi-nationalité à l'initiative de C. Goasguen stigmatise une fois de plus les étrangers résidant sur le territoire et, plus grave, cherche à revenir sur le droit du sol. Le projet de loi sur la justice des mineurs, actuellement examiné à l'Assemblée Nationale, tournant le dos aux mesures éducatives, s'ajoute à l'entreprise de mise en pièces des solidarités.

DANS LES ETABLISSEMENTS,  
CONSTRUIRE LES MOBILISATIONS ...

Il y a six mois, alors que l'IGAENR rendait un rapport critique sur le pseudo plan licence, la ministre lançait le chantier de la nouvelle licence et annonçait la réécriture de l'arrêté licence. Deux mois plus tard, elle décidait de court-circuiter le comité de suivi licence en nommant un comité d'orientation ad-hoc. Le 22 juin dernier, refusant de préciser clairement ses intentions au sujet du contenu du nouvel arrêté licence, la ministre a fait des déclarations qui ne peuvent qu'inquiéter la communauté universitaire et les lycéens : le refus d'accorder les moyens nécessaires, parallèlement à l'incitation faite aux établissements de fermer les formations à faibles effectifs annonce une véritable restructuration des formations de licence, tandis que, l'annonce d'un accroissement de l'autonomie des

établissements en matière de formation destinée à mettre en place des filières d'excellence pourrait se concrétiser par une profonde déréglementation de la licence. Le SNESUP s'oppose à de telles orientations et refuse de s'associer à la parodie de consultation annoncée par la ministre : projet d'arrêté rendu public et débattu par le Comité de Suivi Licence le 30 juin, version définitive présentée lors d'un CNESER début juillet, avec une publication de l'arrêté qui pourrait intervenir durant l'été. Il exige du ministère qu'il reporte l'examen de tout projet de manière à organiser une réelle concertation et lance une campagne d'information et de mobilisation.

Au terme d'une année universitaire qui a révélé l'ampleur du chaos et du désastre produit par la réforme dite de « masterisation », aucune mesure n'a été prise par le gouvernement pour la rentrée 2011. En guise d'ersatz de formation des enseignants, seules des maquettes de master pré-formatées, qui n'ont d'alternance que le nom et multiplient les carences en matière d'adossement à la recherche, sont imposées par le pouvoir, soucieux de trouver des moyens de remplacement à bon compte.

La 2ème vague de l'appel à projets IDEX qui prendra fin le 20 septembre 2011 a été lancée début juin. Ce sont les mêmes processus arbitraires, le même jury, les mêmes conflits d'intérêts... qui risquent de démanteler des potentiels de formation et de recherche et de reléguer des territoires entiers au rang de déserts scientifiques. Le SNESUP travaille sur la possibilité d'agir en justice contre le processus d'IDEX. Il appelle les sections à dénoncer publiquement, auprès des collègues et de la presse locale, le déni de démocratie qui préside à la constitution de ces projets. Cette dénonciation doit s'étendre au principe même des IDEX : la mise en concurrence des établissements et l'éclatement du service public. En même temps, les audits RGPP et les mesures en cours mettent en cause les conditions de travail des collègues et le service public d'enseignement supérieur et de recherche.

## Le SNESUP appelle :

- . A manifester samedi 25 juin à : Halte aux massacres, rassemblement de solidarité avec le peuple syrien
- . A impulser localement, en liaison avec les autres forces syndicales, l'expression et la lutte des personnels sur les IDEX, la précarité, les masters FDE en alternance et le plan licence et leurs implications locales ;
- . A faire grève et à participer aux journées unitaires d'actions de septembre ;
- . A une journée sur la recherche en sciences de l'éducation et les Master FDE à l'automne ;
- . Chaque syndiqué à s'engager dans les campagnes électorales (CNU, CT, CAPN, CAPA, Conseils centraux).

(Texte présenté à la CA)

Voir aussi sur le site du SNESUP :

CNESER : Motion Mastérisation

<http://www.snesup.fr/Votre-metier?aid=5760&ptid=10&cid=3693>

**Le CNESER dénonce la désinvolture avec laquelle les nouveaux élus ont été installés**

<http://www.snesup.fr/Le-Snesup/L-actualite-du-SUP?aid=5756&ptid=5&cid=30>

**Non à la RGPP dans les organismes de recherche et les établissements d'enseignement supérieur**

<http://www.snesup.fr/Le-Snesup/L-actualite-du-SUP?aid=5757&ptid=5&cid=30>

**LICENCE : PARODIE DE CONSULTATION**

<http://www.snesup.fr/Presse-et-documentation?aid=5761&ptid=5&cid=240>